Zeitschrift: Domaine public Herausgeber: Domaine public

Band: 31 (1994)

Heft: 1195

Rubrik: En bref

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 03.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Cahiers et brochures politiques et portatifs

RÉFÉRENCES

René Longet Le travail n'a de sens que s'il est partagé. Préface de Christiane Brunner. Edition Jouvence, 1994.

Roger-Louis Junod Lettre ouverte aux socialistes du monde entier. L'Age d'Homme, 1994

(ag) Qu'est-ce qu'un livre? Définition du Grand Larousse du XIXe siècle: «texte destiné à la divulgation sous une forme portative». La formule d'époque a gardé l'empreinte de la littérature de colportage quand, aux portes villageoises, glissés sous les lacets et les laines réchauffant les rhumatismes, étaient offerts un roman populaire de la bibliothèque bleue, un conte libertin ou un libelle contre le pouvoir. Portatif encore le livre réputé «de poche», à prix populaire, qui a été un renouvellement de l'édition. Et comme ces livres-là ont pris, si l'on ose dire, du volume, on a lancé récemment à Milan d'abord, puis en France des livres plus petits, poche revolver en quelque sorte, promus sous le slogan: pour le prix d'un café.

Les brochures politiques socialistes ont longtemps maintenu aussi cette tradition portative tout au long du XX^e siècle.

En Suisse romande, sous couverture rouge, pour 20 centimes, des textes de Paul Golay, E.-Paul Graber publiés au début du siècle; en Belgique, à Gand, «l'abonnement Germinal» éditait quelques classiques, notamment de Vandervelde et en 1945, à Paris, les éditions de la Liberté, boulevard Poissonnière, ont diffusé ainsi des brochures de Léon Blum ou Jean Jaurès.

J'ai rangé dans cette catégorie portative deux brefs essais de René Longet et Roger-Louis Junod (voir marge).

Le partage du travail

La discussion, sur ce thème, doit être d'abord ramenée à quelques données incontestables. Pour mémoire:

Le chômage est une forme aberrante du partage: les uns sont, de force, privés de travail, les autres sont poussés à accroître leur productivité. Depuis vingt ans le chômage a augmenté de manière constante dans l'OCDE-Europe, non seulement sous l'effet des crises, comme en 1973-1975 au moment du premier choc pétrolier, mais encore en période d'expansion économique: 3,6 millions en 1973, 23 millions en 1994. L'indemnisation du chômage, si elle est justifiée socialement, représente économiquement un coût élevé improductif.

Ou bien l'on conteste une de ces prémisses, notamment en affirmant que l'économie a la capacité de créer des nouveaux besoins et de nouveaux emplois, ce que dément l'évolution européenne sur vingt ans (pour la Suisse le processus ne s'est enclenché que depuis 1991), ou l'on entre en matière sur la répartition du travail. En quelques dizaines de pages, René Longet vous confronte, avant

toute dissertation, à ces données de base.

L'abondance

Jacques Duboin a renouvelé, avant-guerre déjà, avant que l'on parle de société de consommation, le mythe d'une société d'abondance. Marx imaginait qu'une économie qui fournirait «à chacun selon ses besoins» ne serait possible qu'après une période transitoire de socialisme. Duboin, lui, croyait qu'à certaines conditions, notamment une nouvelle conception de la monnaie, le «distributisme» était immédiatement possible. Roger-Louis Junod en donne une image actualisée: le revenu de chacun, destiné à la consommation, consiste en une carte de crédit inépuisable!

Dans la mesure où la surproduction inspirait la pensée de Duboin, Alfred Sauvy fit à cet ancien député de la Savoie une critique localisée. «C'est confondre le lac de Genève avec le débit du Rhône».

R.-L. Junod ne veut pas que se perdent les leçons de Duboin. Dans sa globalité, l'utopique société d'abondance ne semble pas près d'être réalisée. Mais l'influence de Duboin se retrouve dans des propositions nouvelles: le revenu minimum garanti, ou plus encore le deuxième chèque proposé par Aznar, finançant pour chaque individu son droit au perfectionnement non seulement professionnel, mais personnel. On se souvient de l'image forte qui dénonçait dans les années 30 les dysfonctionnements de l'économie: les locomotives, alimentées au Brésil en guise de charbon, avec du café invendu. Aujourd'hui, il faudrait parler d'un autre gaspillage: les milliards versés aux 20 millions de chômeurs européens. Dépense socialement indispensable, mais économiquement, humainement aussi choquante que la destruction d'aliments devant des ventres vides.

EN BREF

Alliance objective pour rejeter le budget de la Ville de Berne entre le Parti du travail, qui trouvait ce budget trop bourgeois, et les partis de droite, des radicaux aux automobilistes, qui le trouvaient trop rouge-vert. Le budget a été rejeté.

L'introduction du vote par correspondance dans le canton de Zurich a eu le même effet qu'ailleurs. Selon les localités, ce sont jusqu'à 40% des votants qui ont préféré cette manière de s'exprimer. De ce fait, les bureaux électoraux ont été assez déserts.